

Bordereau attestant l'exactitude des informations - CUSSET - 0301 - Documents comptables (B-S) - Dépôt le 22/08/2024 - 3040 - 2020 B 00506 - 892 220 559 - A.B.A.D.A.G.A.V.

IMPÔT SUR LES SOCIÉTÉS
(documents 2065 et 2065-Bis)

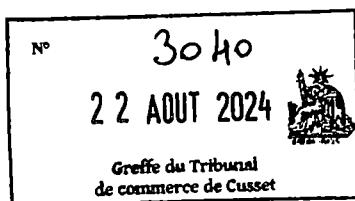
N° 2065-SD

2024

cerfa

N° 11084*25
ADAPTÉ À LA
TÉLÉDECLARATION
PAR TELEDEC.FR

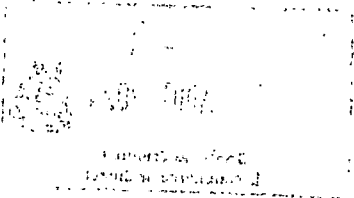
Exercice ouvert le	01/01/2023	et clos le	31/12/2023	Régime simplifié d'imposition	
Déclaration souscrite pour le résultat d'ensemble du groupe				Régime réel normal	☒
SI PME innovantes, cocher la case ci-contre					☐
SI option pour le régime optionnel de taxation au tonnage, art. 209-0 B (entreprises de transport maritime), cocher la case					☐
A IDENTIFICATION DE L'ENTREPRISE					
Désignation de la société			Adresse du principal établissement		
A.B.A.D.A.G.A.V. - SIREN : 892220559			**** LIASSE FISCALE TÉLÉDECLARÉE ****		
Adresse du siège social			Ancienne adresse en cas de changement		
71 ROUTE DE SAULCET 03500 SAINT-POURCAIN-SUR-SIOULE FRANCE					
RÉGIME FISCAL DES GROUPES					
Les entreprises placées sous le régime des groupes de sociétés doivent déposer cette déclaration en deux exemplaires (art 223 A à U du CGI)					
Date d'entrée dans le groupe de la société déclarante					
Pour les sociétés filiales, désignation, adresse du lieu d'imposition et n° d'identification de la société mère:					
B ACTIVITÉ					
Activités exercées			Si vous avez changé d'activité, cochez la case		
			☐		
C RÉCAPITULATION DES ÉLÉMENTS D'IMPOSITION					
1. Résultat fiscal	Bénéfice imposable au taux normal		0	Déficit	12 126
	L'entreprise ne bénéficie pas du taux réduit à 15%	☐		Résultat net de cession, de concession ou de sous-concession des brevets et droits de propriété industrielle assimilés imposable au taux de 10 %	
	Bénéfice imposable à 15%		0		
2. Plus-values					
PV à long terme imposables à 15%			PV à long terme imposables à 19%		Autres PV imposables à 19%
PV à long terme imposables à 0%			PV exonérées (238 quinquies)		
3. Abattements sur le bénéfice et exonérations					
Entreprise nouvelle, art 44 <i>sexies</i>	☐	Jeunes entreprises innovantes, art. 44 <i>sexies</i> -0 A	☐	Zone de restructuration de la défense art.44 <i>terdecies</i>	☐
Reprise d'entreprise en difficulté, art 44 <i>septies</i>	☐	Zone franche d'activité art.44 <i>quaterdecies</i>	☐	Autres dispositifs	☐
Bassins urbains à dynamiser (BUD), art.44 <i>sexdecies</i>	☐	Zone franche Urbaine - Territoire entrepreneur, art 44 <i>octies</i> A	☐	Zone de revitalisation rurale, art. 44 <i>quindecies</i>	☐
Société d'investissement immobilier cotée	☐	Zone de développement prioritaire, art. 44 <i>septdecies</i>	☐	Bassins d'emploi à redynamiser, art.44 <i>duodecies</i>	☐
Bénéfice ou déficit exonéré		Plus values exonérées relevant du taux de 15%			
4. Option pour le crédit d'impôt outre-mer					
dans le secteur productif, art 244 <i>quater</i> W (cocher la case)					
☐					
D IMPUTATIONS					
1. Au titre des revenus mobiliers de source française ou étrangère, ayant donné lieu à la délivrance d'un certificat de crédits d'impôts					
2. Au titre des revenus auxquels est attaché... un crédit d'impôt représentatif de l'impôt de cet état, territoire ou collectivité.					
E CONTRIBUTION ANNUELLE SUR LES REVENUS LOCATIFS					
Récettes nettes soumises à la contribution de 2,5%					
F CONTRIBUTION TEMPORAIRE DE SOLIDARITÉ					
Assiette de la contribution temporaire de solidarité au taux de 33%					
G ENTREPRISES SOUMISES OU DÉSIGNÉES AU DÉPÔT DE LA DÉCLARATION PAYS PAR PAYS CbC/DAC4					
1- Si vous êtes l'entreprise, tête de groupe, soumise au dépôt de la déclaration n° 2258-SD (art. 223 quinquiés C-1-1), cocher la case ci-contre :					
☐					
2- Si vous êtes l'entreprise désignée au dépôt de la déclaration n° 2258-SD par la société tête de groupe (art. 223 quinquiés C-1-2), cocher la case ci-contre :					
☐					
3 - Si vous n'êtes ni la société tête de groupe, ni une entité du groupe désignée pour souscrire la déclaration n°2258- SD, indiquer l'État de résidence et le numéro d'identification fiscale de l'entité du groupe qui souscrit la déclaration pays par pays					
H COMPTABILITÉ INFORMATISÉE					
L'entreprise dispose-t-elle d'une comptabilité informatisée ?		Oui	Si oui, indication du logiciel utilisée		PENNYLANE
COMPTABLE, CONSEIL ET/OU CGA		Visa : CGA		☐	Viseur conventionné
Comptable : ☐ Salarié ?					
ABC COMPTA - AUDIT BILANS CONSEILS COMPTABILITE 150 RUE JEAN JAURES 03200 VICHY Tél: 04.70.96.19.45 FRANCE					
Examen de conformité fiscale (ECF)		☐	Nom du prestataire ECF		



Pour copie certifiée
Conforme

Détail des charges constatées d'avance

Charges constatées d'avance, libellé	Période du / au		Montants		
			Exploitation	Financier	Exceptionnel



IMPÔT SUR LES SOCIÉTÉS

ANNEXE AU FORMULAIRE N° 2065-SD

ADAPTÉ À LA
TÉLÉDECLARATION
PAR TELEDEC.FR

				Si déposé néant, cochez la case		☒	
RÉPARTITION DES PRODUITS DES ACTIONS ET DES PARTS SOCIALES, AINSI QUE DES REVENUS ASSIMILÉS DISTRIBUÉS							
Montant global brut des distributions:	payées par la société elle-même			a			
	payées par un établissement chargé du service des titres			b			
Montant des distrib. correspdt à des rémunérations ou à des avantages dt la sté ne désigne pas les bénéficiaires:				c			
Montant des prêts avances et acomptes consentis aux associés, actionnaires et porteurs de parts				d			
Montant des autres distributions:				e			
				f			
				g			
				h			
Montant des revenus distribués éligibles à l'abattement de 40 %				i			
Montant des revenus distribués non éligibles à l'abattement de 40%				j			
Montant des revenus répartis				Total (a à h)			
RÉMUNÉRATIONS NETTES VERSÉES AUX MEMBRES DE CERTAINES SOCIÉTÉS							
Nom prénoms domicile qualité (associé, ass gérant) - SARL : tous associés - SCA : associés gérants - SNC ou SCS associés en nom ou commandités - SEP, sté copropriété navires : associés, gérants et coparticipants	Pour les SARL	Sommes versées, au cours de la période retenue pour l'assiette de l'impôt sur les sociétés, à chaque associé, gérant ou non, désigné col. 1, à titre de traitements, émoluments, indemnités, remboursements forfaitaires de frais ou autres rémunérations de ses fonctions dans la société.					
	Nombre de parts sociales appartenant à chaque associé en toute propriété ou en usufruit.	Année au cours de laquelle le versement a été effectué	Montant des sommes versées				
			à titre de traitements, émoluments et indemnités proprement dits	à titre de frais de représentation, de mission et de déplacement		à titre de frais professionnels autres que ceux visés dans les colonnes 5 et 6	
				Indemnités forfaitaires	Remboursements	Indemnités forfaitaires	Remboursements
DIVERS							
* NOM ET ADRESSE DU PROPRIÉTAIRE DU FONDS (en cas de gérance libre)							
* ADRESSES DES AUTRES ÉTABLISSEMENTS (si ce cadre est insuffisant, joindre un état du même modèle)							
CADRE NE CONCERNANT QUE LES ENTREPRISES PLACÉES SOUS LE RÉGIME SIMPLIFIÉ D'IMPOSITION							
Rémunérations	Montant brut des salaires (hors apprentis et handicapés)						
	Rétrocessions d'honoraires, de commissions et de courtages						
	MVLT imposées	à 0 %		à 15 %		à 19 %	
	MVLT restant à reporter à l'ouverture de l'exercice						
	MVLT imputée sur les PVLT de l'exercice						
	MVLT réalisée au cours de l'exercice						
	MVLT restant à reporter						
OBLIGATION DÉCLARATIVE DES ORGANISMES BÉNÉFICIAIRES DE DONS							
Montant cumulé des dons mentionnés sur les reçus fiscaux et perçus au titre de l'exercice							
Nombre de reçus délivrés							

1. BILAN - ACTIF

Désignation de l'entreprise A.B.A.D.A.G.A.V. - SIREN : 892220559						Durée de l'exercice exprimée en nombre de mois 12		Néant ☐			
						Exercice N clos le 31/12/2023		N-1			
						Brut		Amortissements, provisions			
						Net		Net			
Capital souscrit non appelé TOTAL (I)						AA	0		0		
Actif immobilisé	Immobilisations incorporelles	Frais d'établissement	AB	0	AC	0					
		Frais de développement	CX	0	CQ	0					
		Concessions, brevets et droits similaires	AF	0	AG	0					
		Fonds commercial (1)	AH	0	AI	0					
		autres immos incorporelles	AJ	0	AK	0					
		Avances et acomptes sur immo. incorporelles	AL	0	AM	0					
	Immobilisations corporelles	Terrains	AN	27 773	AO	0	27 773	27 773			
		Constructions	AP	794 200	AQ	68 869	725 331	762 896			
		Install. techniques, matériel et outillages industriels	AR	10 878	AS	6 849	4 029	7 944			
		Autres immos corporelles	AT	17 526	AU	5 859	11 667	12 349			
		Immos en cours	AV	0	AW	0					
		Avances et acomptes	AX	0	AY	0					
	Immobilisations financières (2)	Participations évaluées selon méthode équivalence	CS		CT						
		Autres participations	CU	0	CV	0					
		Créances rattachées à participations	BB	0	BC	0					
Autres titres immobilisés		BD	0	BE	0						
Prêts		BF	0	BG	0						
Autres immobilisations financières		BH	0	BI	0						
Total (II)						BJ	850 376	BK	81 577	768 800	810 962
Actif circulant	Stocks	Matières premières, approvisionnements	BL	0	BM	0					
		En cours de production de biens	BN	0	BO	0					
		En cours de production de services	BP		BQ						
		Produits intermédiaires et finis	BR	0	BS	0					
		Marchandises	BT	0	BU	0					
	Créances	Avances et acomptes sur commandes	BV	0	BW	0					
		Clients et comptes rattachés (3)	BX	7 539	BY	0	7 539	3 882			
		Autres créances (3)	BZ	424	CA	0	424	2 497			
	Divers	Capital souscrit appelé, non versé	CB	0	CC	0					
		V.M.P. (dont actions propres:)	CD	0	CE	0					
Comptes de régularisation	Disponibilités	CF	118 592	CG	0	118 592	114 887				
	Charges constatées d'avance (3)	CH	0	CI	0						
	Total (III)	CJ	126 556	CK	0	126 556	121 266				
	Frais d'émission d'emprunts à étaler (IV)	CW	0		0						
	Primes de remboursement des obligations (V)	CM	0		0						
	Ecart de conversion actif (VI)	CN	0		0						
	Total général (I à VI)	CO	976 932	1A	81 577	895 355	932 228				
(1) Droit au bail			(2) à moins d'un an		CP		(3) à + d'1 an	CR	0		
Clause de réserve de propriété - immob.			stocks				créances				

2. BILAN – PASSIF avant répartition

DGFP N° 2051-SD 2024
ADAPTÉ POUR LA
TÉLÉDECLARATION
PAR WWW.TELEDEC.FR

Désignation de l'entreprise				A.B.A.D.A.G.A.V. - SIREN : 892220559		Néant ☐	
				Exercice N		Exercice N-1	
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel (1) (dont versé :			16 000)	DA	16 000	16 000
	Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...				DB	0	
	Ecart de réévaluation (2) (dont écart d'équivalence			EK 0)	DC	0	
	Réserve légale (3)				DD	0	
	Réserves statutaires ou contractuelles				DE	0	
	Rés. réglementées (3) (dont rés. spéciale provision pour fluctuation cours)			B1)	DF	0	
	Autres réserves (dont relat.achat œuvres orig.artistes vivants)			EJ)	DG	0	
	Report à nouveau				DH	-37 193	-11 359
	RÉSULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)				DI	-12 126	-26 061
	Subventions d'investissement				DJ	0	
	Provisions réglementées				DK	0	
	TOTAL (I)				DL	-33 319	-21 420
	Autres fonds propres	Produit des émissions de titres participatifs				DM	0
Avances conditionnées				DN	0		
TOTAL (II)				DO	0		
Provisions pour risques et charges	Provisions pour risques				DP	0	
	Provisions pour charges				DQ	0	
	TOTAL (III)				DR	0	
Dettes (4)	Emprunts obligataires convertibles				DS	0	
	Autres emprunts obligataires				DT	0	
	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (5)				DU	784 755	820 041
	Emprunts et dettes financières divers (dont emprunts participatifs)			EI)	DV	126 277	124 974
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours				DW	0	
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés				DX	4 941	8 406
	Dettes fiscales et sociales				DY	0	
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				DZ	0	
	Autres dettes				EA	0	227
Compte de régul.	Produits constatés d'avance (4)				EB	12 701	
	TOTAL (IV)				EC	928 674	953 647
Ecart de conversion passif				ED	0		
TOTAL GÉNÉRAL (I à V)				EE	895 355	932 228	
Renvois	(1)	Ecart de réévaluation incorporé au capital			1B		
	(2)	dont	- Réserve spéciale de réévaluation (1959)		1C		
			- Écart de réévaluation libre		1D		
			- Réserve de réévaluation (1976)		1E		
	(3)	Dont réserve réglementée des plus-values à long terme			EF		
	(4)	Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an			EG		953 647
	(5)	Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP			EH		

3. COMPTE DE RÉSULTAT DE L'EXERCICE (en liste)

DGFIP N° 2052-SD 2024
ADAPTÉ POUR LA
TÉLÉDÉCLARATION
PAR WWW.TELEDEC.FR

Désignation de l'entreprise : A.B.A.D.A.G.A.V. - SIREN : 892220559										Néant ☐	
		Exercice N						Exercice (N-1)			
		France		Exportations et livraisons intracommunautaires		TOTAL					
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises	FA	0	FB	0	FC	0				
	Production vendue - biens	FD	0	FE	0	FF	0				
	Production vendue - services	FG	67 251	FH	0	FI	67 251	37 322			
	Chiffre d'affaires nets	FJ	67 251	FK	0	FL	67 251	37 322			
	Production stockée					FM	0				
	Production immobilisée					FN	0				
	Subventions d'exploitation					FO	0				
	Reprises sur amortissements et provisions, transfert de charges (9)					FP	6 523	11 125			
	Autres produits (1) (11)					FQ	1 364				
	TOTAL DES PRODUITS D'EXPLOITATION (2) (I)						FR	75 138	48 447		
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises (y compris droits de douane)						FS	0			
	Variation de stocks (marchandises)						FT	0			
	Achats de matières premières et autres approvisionnements (y compris droits de douane)						FU	0			
	Variation de stocks (matières premières et approvisionnements)						FV	0			
	Autres achats et charges externes (3) (6bis)						FW	29 553	26 463		
	Impôts, taxes et versements assimilés						FX	6 740	5 682		
	Salaires et traitements						FY	0			
	Charges sociales (10)						FZ	0			
	DOTATIONS D'EXPLOITATION	Sur immobilisations	- dotations aux amortissements (dont montant de l'amortissement du fonds de commerce)		HS		GA	44 858	36 719		
			- dotations aux provisions			GB	0				
		Sur actif circulant : dotations aux provisions						GC	0		
		Pour risques et charges : dotations aux provisions						GD	0		
	Autres charges (12)						GE	0			
	TOTAL DES CHARGES D'EXPLOITATION (4) (II)						GF	81 151	68 864		
	1 - RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)						GG	-6 013	-20 417		
Opérations communes	Bénéfice attribué ou perte transférée (III)						GH	0			
	Perte supportée ou bénéfice transféré (IV)						GI	0			
PRODUITS FINANCIERS	Produits financiers de participations (5)						GJ	0			
	Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (5)						GK	0			
	Autres intérêts et produits assimilés (5)						GL	0			
	Reprises sur provisions et transferts de charges						GM				
	Différences positives de change						GN	0			
	Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement						GO	0			
TOTAL DES PRODUITS FINANCIERS (V)						GP	0				
CHARGES FINANCIÈRES	Dotations financières aux amortissements et provisions						GQ	0			
	Intérêts et charges assimilées (5)						GR	6 113	5 644		
	Différences négatives de change						GS	0			
	Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement						GT	0			
TOTAL DES CHARGES FINANCIÈRES (VI)						GU	6 113	5 644			
2 - RÉSULTAT FINANCIER (V - VI)						GV	-6 113	-5 644			
3 - RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔTS (I-II+III-IV+V-VI)						GW	-12 126	-26 061			

4. COMPTE DE RÉSULTAT DE L'EXERCICE (Suite)

DGFRP N° 2053-SD 2024
ADAPTÉ POUR LA
TÉLÉDECLARATION
PAR WWW.TELEDEC.FR

Désignation de l'entreprise : A.B.A.D.A.G.A.V. - SIREN : 892220559				Néant ☐			
				Exercice N		Exercice N-1	
PRODUITS EXCEPTIONNELS	Produits exceptionnels sur opérations de gestion			HA	0		
	Produits exceptionnels sur opérations en capital			HB	0		
	Reprises sur provisions et transferts de charges			HC	0		
	Total des produits exceptionnels (7) (VII)			HD	0		
CHARGES EXCEPTIONNELLES	Charges exceptionnelles sur opérations de gestion			HE	0		
	Charges exceptionnelles sur opérations en capital			HF	0		
	Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions			HG	0		
	Total des charges exceptionnelles (7) (VIII)			HH	0		
4 - RÉSULTAT EXCEPTIONNEL (VII - VIII)				HI			
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise (IX)				HJ	0		
Impôts sur les bénéfices (X)				HK	0		
Total des produits (I + III + V + VII)				HL	75 138	48 447	
Total des charges (II + IV + VI + VIII + IX + X)				HM	87 264	74 509	
5 - BÉNÉFICE OU PERTE (Total produits - total charges)				HN	-12 126	-26 061	
RENOIS :							
(1) Dont produits nets partiels sur opérations à long terme				HO			
(2) Dont produits de locations immobilières				HY			
(2) Dont produits d'exploit. afférents à des exercices antérieurs (à dét. au (8))				IG			
(3) Dont crédit-bail mobilier				HP			
(3) Dont crédit-bail immobilier				HQ			
(4) Dont charges d'exploitation afférentes à des exercices antér. (à dét. au (8))				1H			
(5) Dont produits concernant les entreprises liées				1J			
(6) Dont intérêts concernant les entreprises liées				1K			
(6bis) Dont dons faits aux organismes d'intérêt général (art 238 b du CGI)				HX			
(6ter)	Dont amortissement des souscriptions dans des PME innovantes (art. 217 octies)			RC			
	Dont amortissement exceptionnel de 25% des constructions nouvelles (art. 39 quinquies D)			RD			
(9) Dont transferts de charges				A1	6 523		
(10) Dont cotisations personnelles de l'exploitant (13) (dont montant des cotisations sociales obligatoires hors CSG/CRDS)				A5			
(11) Dont produits redevances pour concessions de brevets, de licences				A3			
(12) Dont charges redevances pour concessions de brevets, licences				A4			
(13) Dont primes et cotisations sociales professionnelles							
			facultatifs	A6			
			obligatoires	A9			
dont cotisations facultatifs Madelin		A7	dont cotisations facultatives aux nouveaux plans d'épargne retraite		A8		
(7) Détail produits et charges exceptionnels				Charges exceptionnelles		Produits exceptionnels	
(8) Détail des produits et charges sur exercices antérieurs :				Charges antérieures		Produits antérieurs	

Préambule

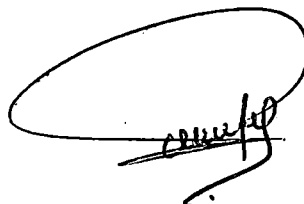
L'exercice fiscal clos le **31/12/2023** a une durée de **12 mois**.

L'exercice précédent avait une durée de **12 mois** recouvrant la période du **01/01/2022** au **31/12/2022**.

Le total du bilan de l'exercice avant affectation du résultat est de **895 355,05 €**.

Le résultat net comptable est une perte de **12 126,43 €**.

Les notes et tableaux communiqués ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

A handwritten signature in black ink, consisting of a large, loopy initial 'C' followed by a stylized name, possibly 'C. M. J.', written in a cursive script.

Principes et méthodes comptables

Les comptes annuels ont été établis en conformité avec :

- Le règlement de l'Autorité des Normes Comptables n°2014-03 du 05 juin 2014, modifié par le règlement ANC N°2022-06 du 04 novembre 2022.
- Les articles L123-12 à L123-28 du Code de commerce.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Les conventions générales comptables ont été appliquées, dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses suivantes :

- Continuité de l'exploitation ;
- Permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre ;
- Indépendance des exercices.

• Immobilisations incorporelles et corporelles

Les immobilisations incorporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition ou de production, compte tenu des frais nécessaires à la mise en état d'utilisation de ces biens et après déduction des rabais commerciaux, remises, escomptes de règlement obtenus, en vue de leurs utilisations envisagées.

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition, constitué de :

- leur prix d'achat (y compris droits de douane et taxes non récupérables, après déduction des remises, rabais commerciaux, escomptes de règlement),
- des coûts directement attribuables et engagés pour mettre ces actifs en état de fonctionner selon leurs utilisations envisagées,
- le cas échéant de l'estimation initiale des coûts de démantèlement, d'enlèvement et de restauration du site sur lequel elles sont situées. Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût de production.

Les intérêts des emprunts spécifiques à la production d'immobilisations ne sont pas inclus dans le coût de production de ces immobilisations.

Les décisions suivantes ont été prises au niveau de la présentation des comptes annuels :

- immobilisations décomposables : l'entreprise n'a pas été en mesure de définir les immobilisations décomposables ou la décomposition de celles-ci ne présente pas d'impact significatif,
- immobilisations non décomposables : bénéficiant des mesures de tolérance, l'entreprise a opté pour le maintien des durées d'usage pour l'amortissement des biens non décomposés.

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire ou dégressif et en fonction de la durée de vie prévue :

TYPE D'IMMOBILISATION	DURÉE D'AMORTISSEMENT
BÂTIMENTS, INSTALLATIONS ET AGENCEMENTS	
Bâtiments commerciaux	20 à 50 ans
Bureaux	25 ans
Agencements	10 ans
Mobilier	10 ans
Travaux	5 à 10 ans
MATÉRIEL ET OUTILLAGE	
Matériel	6,5 à 10 ans
Outillage	5 à 10 ans
AUTRES IMMOBILISATIONS CORPORELLES	
Matériel de transport	5 ans
Matériel informatique	3 à 5 ans
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	
Logiciels	1 à 3 ans
Brevets	N/A
Autres	N/A

• Immobilisations financières et valeurs mobilières de placement

La valeur brute est constituée par le coût d'achat, hors frais accessoires. Lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur brute, une provision pour dépréciation est constituée du montant de la différence.

- Utilisation de la méthode d'évaluation par équivalence ;
- Information sur l'identification et le suivi, à chaque clôture, des titres de participation définis à l'article 39-1-5° du CGI pour lesquels la société a modifié l'option de comptabilisation des frais liés à l'acquisition.
- Utilisation de la dérogation pour l'évaluation des titres en cas de baisse anormale et momentanée.

• Créances et dettes

Les créances et dettes ont été évaluées pour leur valeur nominale. Les créances sont, le cas échéant, dépréciées par voie de provision pour tenir compte des difficultés de recouvrement auxquelles elles sont susceptibles de donner lieu. Les provisions pour dépréciations éventuelles sont déterminées par comparaison entre la valeur d'acquisition et la valeur probable de réalisation.

Les créances et dettes en devises sont converties en euros sur la base du cours de change à la date de la facture.

• Disponibilités

Les liquidités disponibles en caisse ou en banque sont enregistrées à leur valeur nominale.

Cas des disponibilités en devise :

Les liquidités disponibles en devises sont converties en euros sur la base du dernier cours de change précédant la clôture de l'exercice. Les écarts de conversion sont directement comptabilisés dans le résultat de l'exercice en perte ou en gain de change.

• Emprunts

Les frais d'émission d'emprunts sont le cas échéant comptabilisés en charges de l'exercice au cours duquel les emprunts ont été octroyés.

Informations complémentaires

Informations relatives aux postes du bilan

• Tableau des immobilisations

RUBRIQUES	VALEUR BRUTE À L'OUVERTURE DE L'EXERCICE (A)	AUGMENTATIONS (B)	DIMINUTIONS (C)	VALEUR BRUTE À LA CLÔTURE DE L'EXERCICE (D)
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES				
Frais d'établissement				
Frais de recherche et développement				
Brevets				
Fonds commercial				
Autres				
IMMOBILISATIONS CORPORELLES				
Terrains	27 773,00			27 773,00
Constructions	794 200,00			794 200,00
Autres	25 708,00	2 697,00		28 405,00
IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES				
Participations				
Prêts				
Autres				

(A) Solde des comptes au dernier jour de l'exercice N-1

(B) Valeurs inscrites au débit des comptes d'immobilisations sur l'exercice

(C) Valeurs inscrites au crédit des comptes d'immobilisations sur l'exercice

(D) Solde des comptes à la date de la plaquette

• Tableau des amortissements et dépréciations

RUBRIQUES	VALEUR BRUTE À L'OUVERTURE DE L'EXERCICE (A)	AUGMENTATIONS (B)	DIMINUTIONS (C)	VALEUR BRUTE À LA CLÔTURE DE L'EXERCICE (D)
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES				
Frais d'établissement				
Frais de recherche et développement				
Brevets				
Fonds commercial				
Autres				
IMMOBILISATIONS CORPORELLES				
Terrains				
Constructions	31 304,00	37 565,00		68 869,00
Autres	5 415,00	7 293,00		12 708,00
IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES				
Participations				
Prêts				
Autres				

(A) Solde des comptes au dernier jour de l'exercice précédent

(B) Valeurs inscrites au crédit des comptes d'immobilisations sur l'exercice

(C) Valeurs inscrites au débit des comptes d'immobilisations sur l'exercice

(D) Solde des comptes à la date de clôture de l'exercice

● État des créances

	MONTANT BRUT	A UN AN AU PLUS	ENTRE UN AN ET 5 ANS	PLUS DE 5 ANS
Créances rattachées à des participations				
Prêts				
Autres immobilisations financières				
Clients douteux ou litigieux				
Autres créances clients	7 539,00	7 539,00		
Personnel et comptes rattachés				
Sécurité Sociale et autres organismes sociaux				
ÉTATS ET AUTRES COLLECTIVITÉS PUBLIQUES				
Impôts sur les bénéfices				
TVA				
Autres impôts				
Divers				
Groupes et associés				
Débiteurs divers	424,00	424,00		
Charges constatées d'avance				
TOTAL	7 963,00	7 963,00	0,00	0,00
Montants des prêts accordés en cours d'exercice				
Remboursements obtenus en cours d'exercice				
Prêts et avances consentis aux associés				

I

- État des dettes

	MONTANT BRUT	A UN AN AU PLUS	ENTRE UN AN ET 5 ANS	PLUS DE 5 ANS
Emprunts obligataires convertibles				
Autres emprunts obligataires				
Emprunts et dettes aux établissements de crédit	784 755,00	784 755,00		
Emprunts et dettes financières divers	6 277,00	6 277,00		
Fournisseurs et comptes rattachés	4 841,00	4 841,00		
Personnel et comptes rattachés				
Sécurité Sociale et autres organismes sociaux				
ÉTATS ET AUTRES COLLECTIVITÉS PUBLIQUES				
Impôts sur les bénéfices				
TVA				
Obligations cautionnées				
Autres impôts, taxes et assimilés				
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
Groupe et associés	120 000,00	120 000,00		
Autres dettes				
Produits constatés d'avance	12 701,00	12 701,00		
TOTAL	928 574,00	928 574,00	0,00	0,00
Emprunts souscrits en cours d'exercice				
Emprunts remboursés en cours d'exercice				
Montant des emprunts et dettes contractés auprès des associés personnes physiques				

- État des charges à payer et des produits à recevoir

CHARGES À PAYER	MONTANT	COMMENTAIRE
Intérêts courus	417,00	
TOTAL	417,00	
PRODUITS À RECEVOIR	MONTANT	COMMENTAIRE
Clients - Factures à établir	7 508,00	
TOTAL	7 508,00	

- État des produits constatés d'avance

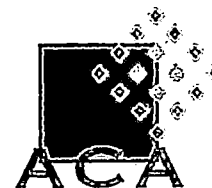
PRODUITS CONSTATÉS D'AVANCE	MONTANT	COMMENTAIRE
Produits constatés d'avance	12 701,00	
TOTAL	12 701,00	

- Tableau de variation du capital

CAPITAL SOCIAL	NOMBRES D'ACTIONS OU PARTS SOCIALES	VALEUR NOMINALE
Titres en début d'exercice	1 600,00	
Titres émis		
Titres remboursés ou annulés	1 600,00	
Titres en fin d'exercice	1 600,00	

- Capitaux propres

RUBRIQUES	DÉBUT D'EXERCICE	AUGMENTATION DE CAPITAL	RÉDUCTION DE CAPITAL	AFFECTATION DU RÉSULTAT	FIN D'EXERCICE
Capital	16 000,00				16 000,00
Fonds fiduciaires					
Primes liées au capital social					
Écarts de réévaluation					
Réserve légale					
Autres réserves					
Actionnaires capital souscrit non versé					
Report à nouveau créditeur					
Report à nouveau débiteur	-11 359,00			-26 061,00	-37 420,00
Dividendes					
Résultat de l'exercice	-26 061,00		-12 126,00	26 061,00	-12 126,00
TOTAL	-21 420,00	0,00	-12 126,00	0,00	-33 546,00



Audit Conseil Assistance

ABADAGAV

Rapport des Commissaires aux Comptes sur les comptes annuels

Exercice clos le 31 décembre 2023

SEREC CONSULTING

Membre de la Compagnie Régionale des Commissaires aux Comptes de RIOM
Le Saint-Cloud - Entrée 1
01, Rue de la Grange aux Grains - 03700 BELLERIVE SUR ALLIER - FRANCE
Tél : 01 43 50 01 01 - Email : comptes@accorc-erp.com
SARL au capital de 7 622,-€ - Siret : 349 075 143 00033 - APE : 6920Z

ACA – AUDIT CONSEIL ASSISTANCE

Membre de la Compagnie Régionale des Commissaires aux Comptes de RIOM
2-4 Impasse Victoria - 03200 VICHY - FRANCE
Tél : 04.70.58.84.81 - Fax : 04.70.28.85.19 - Email : richard@accorc.fr
SAS au capital de 231 840,-€ - Siret : 344 145 503 - APE : 6920Z

ABADAGAV

71, Route de Saulcet

03500 – SAINT POURCAIN SUR SIOULE

892 220 559 – RCS Cusset B

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES COMPTES ANNUELS

EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2023

Aux associés,

1°) OPINION SUR LES COMPTES ANNUELS :

En exécution de la mission qui nous a été confiée aux termes de votre Assemblée Générale, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de la société ABADAGAV, relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2023, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de l'association à la fin de cet exercice.

2°) FONDEMENT DE L'OPINION :

REFERENTIEL D'AUDIT :

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

INDEPENDANCE :

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance qui nous sont applicables, sur la période du 1^{er} janvier 2023 à la date d'émission de notre rapport, et notamment nous n'avons pas fourni de services interdits par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes.

3°) JUSTIFICATION DES APPRECIATIONS :

En application des dispositions des articles L.821-53 et R.821-80 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations les plus importantes auxquelles nous avons procédé, selon notre jugement professionnel, ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble, arrêtés dans les conditions rappelées précédemment, et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

4°) VERIFICATION DU RAPPORT DE GESTION ET DES AUTRES DOCUMENTS ADRESSES AUX MEMBRES DE L'ASSEMBLEE :

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans les documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés aux associés.

En application de la loi, nous vous signalons que les informations relatives aux délais de paiement prévues à l'article D.441-4 du Code de commerce, pris en application de l'article L.441-6-1 dudit code, ne sont pas mentionnées dans le rapport de gestion.

5°) RESPONSABILITES DE LA DIRECTION ET DES PERSONNES CONSTITUANT LE GOUVERNEMENT DE L'ASSOCIATION RELATIVES AUX COMPTES ANNUELS :

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de l'association à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider l'association ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par votre Président.

6°) RESPONSABILITES DU COMMISSAIRE AUX COMPTES RELATIVES A L'AUDIT DES COMPTES ANNUELS:

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

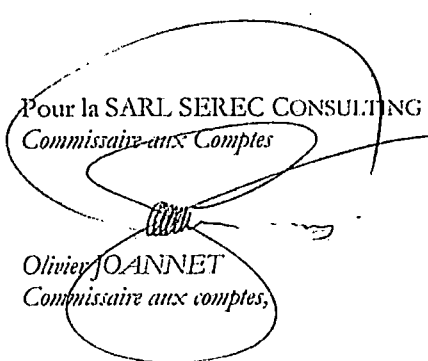
Comme précisé par l'article L.821-55 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre association.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- Il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- Il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- Il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- Il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de l'entité à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- Il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Fait à VICHY, le 17 juin 2024

Pour la SARL SEREC CONSULTING
Commissaire aux Comptes


Olivier JOANNET
Commissaire aux comptes,

Pour la SAS AUDIT CONSEIL ASSISTANCE
Commissaire aux Comptes


Marc RECHARD
Commissaire aux comptes,

Bilan actif

	Brut	31/12/2023 Amort. Prov.	Net	31/12/2022 Net
Capital souscrit non appelé (I)				
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES				
Frais d'établissement				
Frais de recherche et de développement				
Concessions, brevets, licences, marques, procédés, droits et valeurs similaires				
Fonds commercial				
Autres immobilisations incorporelles				
Avances et acomptes				
IMMOBILISATIONS CORPORELLES				
Terrains	27 773		27 773	27 773
Constructions	794 200	88 889	725 331	782 898
Installations techniques, matériel et outillage industriels	10 878	6 849	4 029	7 944
Autres immobilisations corporelles	17 526	5 859	11 687	12 349
Immobilisations corporelles en cours				
Avances et acomptes				
IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES				
Participations				
Créances rattachées à des participations				
Autres titres immobilisés				
Prêts				
Autres immobilisations financières				
TOTAL ACTIF IMMOBILISÉ (II)	850 378	81 577	768 800	810 961
STOCKS ET EN-COURS				
Matières premières et autres approvisionnements				
En-cours de production (biens et services)				
Produits intermédiaires et finis				
Marchandises				
AVANCES ET ACOMPTES VERSÉS SUR COMMANDES				
CRÉANCES				
Créances clients et comptes rattachés (ventes ou prestations de services)	7 539		7 539	3 882
Autres créances	424		424	2 487
Capital souscrit appelé non versé				
VALEURS MOBILIÈRES DE PLACEMENT				
Actions propres				
Autres titres				
INSTRUMENTS DE TRÉSORERIE				
DISPONIBILITÉS	118 592		118 592	114 887
CHARGES CONSTATÉES D'AVANCE				
TOTAL ACTIF CIRCULANT (III)	126 556		126 556	121 287
Charges à répartir sur plusieurs exercices (IV)				
Primes de remboursement des obligations (V)				
Écarts de conversion actif (VI)				
TOTAL ACTIF (I + II + III + IV + V + VI)	976 932	81 577	895 355	932 228

Bilan passif

	31/12/2023 Net	31/12/2022 Net
Capital	16 000	16 000
Primes d'émission, de fusion, d'apport		
Écarts de réévaluation		
Écarts d'équivalence		
RÉSERVES		
Réserve légale		
Réserves statutaires ou contractuelles		
Réserves réglementées		
Réserves indisponibles		
Autres réserves		
Report à nouveau	-37 193	-11 359
Résultat de l'exercice	-12 128	-26 061
Subventions d'investissement		
Provisions réglementées		
TOTAL CAPITAUX PROPRES (I)	-33 319	-21 420
Produit des émissions de titres participatifs		
Avances conditionnées		
TOTAL AUTRES FONDS PROPRES (I BIS)		
Provisions pour risques		
Provisions pour charges		
TOTAL PROVISIONS (II)		
Emprunts obligataires convertibles		
Autres emprunts obligataires		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	784 765	820 041
Emprunts et dettes financières diverses	126 277	124 974
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	4 841	8 406
Dettes fiscales et sociales		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
Autres dettes		227
Produits constatés d'avance	12 701	
TOTAL DETTES (III)	928 674	953 647
Écarts de conversion passif (IV)		
TOTAL PASSIF (I + I BIS + II + III + IV)	895 355	932 228

Compte de résultat

(1/2)

Compte de résultat

(2/2)

		31/12/2023 (12 mois)	31/12/2022 (12 mois)
		Net	Net
PRODUITS D'EXPLOITATION	Vente de marchandises		
	Production vendue (biens et services)	87 251	37 322
	MONTANT NET DU CHIFFRE D'AFFAIRES	87 251	37 322
	Production stockée		
	Production immobilisée		
	Subventions d'exploitation		
	Reprises sur provisions et amortissements, transferts de charges	6 523	11 125
CHARGES D'EXPLOITATION	Autres produits	1 364	
	TOTAL PRODUITS D'EXPLOITATION (I)	75 138	48 447
	Achats de marchandises		
	Variation des stocks de marchandises		
	Achats de matière première et autres approvisionnements		
	Variation des stocks de matières premières, fournitures et autres approvisionnements		
	Autres achats et charges externes	28 553	26 463
CHARGES D'EXPLOITATION	Impôts, taxes, et versements assimilés	6 740	5 682
	Salaires et traitements		
	Charges sociales		
	Dotations aux amortissements et aux provisions (charges d'exploitation)	44 858	36 719
	Sur immobilisations : dotations aux amortissements		
	Sur actif circulant : dotation aux provisions		
	Pour risques et charges : dotations aux provisions		
CHARGES D'EXPLOITATION	Autres charges		
	TOTAL CHARGES D'EXPLOITATION (II)	81 151	68 864
	RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)	-6 013	-20 417
QUOTES-PART DE RÉSULTAT SUR OPÉRATIONS FAITES EN COMMUN			
PRODUITS FINANCIERS	Bénéfice attribué ou perte transférée (III)		
	Perte supportée ou bénéfice transféré (IV)		
	De participations		
	D'autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé		
	Autres intérêts et produits assimilés		
	Reprises sur provisions et transferts de charges		
	Différences positives de change		
CHARGES FINANCIÈRES	Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement		
	TOTAL PRODUITS FINANCIERS (V)		
	Dotations aux amortissements et aux provisions (charges financières)		
	Intérêts et charges assimilés	6 113	5 644
	Différences négatives de change		
	Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement		
	TOTAL CHARGES FINANCIÈRES (VI)	6 113	5 644
CHARGES FINANCIÈRES	RÉSULTAT FINANCIER (V - VI)	-6 113	-5 644

		31/12/2023 (12 mois)	31/12/2022 (12 mois)
		Net	Net
RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔT (I - II + III - IV + V - VI)		-12 126	-28 061
PRODUITS EXCEPTIONNELS	Sur opérations de gestion		
	Sur opérations en capital		
	Reprises sur provisions et transferts de charges		
TOTAL PRODUITS EXCEPTIONNELS (VII)			
CHARGES EXCEPTIONNELLES	Sur opérations de gestion		
	Sur opérations en capital		
	Dotations aux amortissements et aux provisions (charges exceptionnelles)		
TOTAL CHARGES EXCEPTIONNELLES (VIII)			
RÉSULTAT EXCEPTIONNEL (VII - VIII)			
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise (IX)			
Impôts sur les bénéfices (X)			
TOTAL DES PRODUITS (I + III + V + VII)		75 138	48 447
TOTAL DES CHARGES (II + IV + VI + VIII + IX + X)		87 264	74 509
RÉSULTAT DE L'EXERCICE		-12 126	-28 061

Annexes

Préambule	18
Principes et méthodes comptables	19
Informations complémentaires	21

Préambule

L'exercice fiscal clos le 31/12/2023 a une durée de 12 mois.

L'exercice précédent avait une durée de 12 mois recouvrant la période du 01/01/2022 au 31/12/2022.

Le total du bilan de l'exercice avant affectation du résultat est de 895 355,05 €.

Le résultat net comptable est une perte de 12 126,43 €.

Les notes et tableaux communiqués ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

Principes et méthodes comptables

Les comptes annuels ont été établis en conformité avec :

- Le règlement de l'Autorité des Normes Comptables n°2014-03 du 05 juin 2014, modifié par le règlement ANC N°2022-06 du 04 novembre 2022.
- Les articles L123-12 à L123-28 du Code de commerce.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Les conventions générales comptables ont été appliquées, dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses suivantes :

- Continuité de l'exploitation ;
- Permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre ;
- Indépendance des exercices.

• Immobilisations incorporelles et corporelles

Les immobilisations incorporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition ou de production, compte tenu des frais nécessaires à la mise en état d'utilisation de ces biens et après déduction des rabais commerciaux, remises, escomptes de règlement obtenus, en vue de leurs utilisations envisagées.

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition, constitué de :

- leur prix d'achat (y compris droits de douane et taxes non récupérables, après déduction des remises, rabais commerciaux, escomptes de règlement),
- des coûts directement attribuables et engagés pour mettre ces actifs en état de fonctionner selon leurs utilisations envisagées,
- le cas échéant de l'estimation initiale des coûts de démantèlement, d'enlèvement et de restauration du site sur lequel elles sont situées. Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût de production.

Les intérêts des emprunts spécifiques à la production d'immobilisations ne sont pas inclus dans le coût de production de ces immobilisations.

Les décisions suivantes ont été prises au niveau de la présentation des comptes annuels :

- Immobilisations décomposables : l'entreprise n'a pas été en mesure de définir les immobilisations décomposables ou la décomposition de celles-ci ne présente pas d'impact significatif.
- Immobilisations non décomposables : bénéficiant des mesures de tolérance, l'entreprise a opté pour le maintien des durées d'usage pour l'amortissement des biens non décomposés.

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire ou dégressif et en fonction de la durée de vie prévue :

TYPE D'IMMOBILISATION	DURÉE D'AMORTISSEMENT
BÂTIMENTS, INSTALLATIONS ET AGENCEMENTS	
Bâtiments commerciaux	20 à 50 ans
Bureaux	25 ans
Agencements	10 ans
Mobilier	10 ans
Travaux	5 à 10 ans
MATÉRIEL ET OUTILLAGE	
Matériel	6,5 à 10 ans
Outillage	5 à 10 ans
AUTRES IMMOBILISATIONS CORPORELLES	
Matériel de transport	5 ans
Matériel informatique	3 à 5 ans
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	
Logiciels	1 à 3 ans
Brevets	N/A
Autres	N/A

• Immobilisations financières et valeurs mobilières de placement

La valeur brute est constituée par le coût d'achat, hors frais accessoires. Lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur brute, une provision pour dépréciation est constituée du montant de la différence.

- Utilisation de la méthode d'évaluation par équivalence ;
- Information sur l'identification et le suivi, à chaque clôture, des titres de participation définis à l'article 39-1-5° du CGI pour lesquels la société a modifié l'option de comptabilisation des frais liés à l'acquisition.
- Utilisation de la dérogation pour l'évaluation des titres en cas de baisse anormale et momentanée.

• Créances et dettes

Les créances et dettes ont été évaluées pour leur valeur nominale. Les créances sont, le cas échéant, dépréciées par voie de provision pour tenir compte des difficultés de recouvrement auxquelles elles sont susceptibles de donner lieu. Les provisions pour dépréciations éventuelles sont déterminées par comparaison entre la valeur d'acquisition et la valeur probable de réalisation.

Les créances et dettes en devises sont converties en euros sur la base du cours de change à la date de la facture.

• Disponibilités

Les liquidités disponibles en caisse ou en banque sont enregistrées à leur valeur nominale.

Cas des disponibilités en devise :

Les liquidités disponibles en devises sont converties en euros sur la base du dernier cours de change précédant la clôture de l'exercice. Les écarts de conversion sont directement comptabilisés dans le résultat de l'exercice en perte ou en gain de change.

• Emprunts

Les frais d'émission d'emprunts sont le cas échéant comptabilisés en charges de l'exercice au cours duquel les emprunts ont été octroyés.

Informations complémentaires

Informations relatives aux postes du bilan

• Tableau des immobilisations

RUBRIQUES	VALEUR BRUTE À L'OUVERTURE DE L'EXERCICE (A)	AUGMENTATIONS (B)	DIMINUTIONS (C)	VALEUR BRUTE À LA CLÔTURE DE L'EXERCICE (D)
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES				
Frais d'établissement				
Frais de recherche et développement				
Brevets				
Fonds commercial				
Autres				
IMMOBILISATIONS CORPORELLES				
Terrains	27 773,00			27 773,00
Constructions	784 200,00			784 200,00
Autres	25 708,00	2 697,00		28 405,00
IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES				
Participations				
Prêts				
Autres				

(A) Solde des comptes au dernier jour de l'exercice N-1
(B) Valeurs inscrites au débit des comptes d'immobilisations sur l'exercice
(C) Valeurs inscrites au crédit des comptes d'immobilisations sur l'exercice
(D) Solde des comptes à la date de la plaquette

• Tableau des amortissements et dépréciations

RUBRIQUES	VALEUR BRUTE À L'OUVERTURE DE L'EXERCICE (A)	AUGMENTATIONS (B)	DIMINUTIONS (C)	VALEUR BRUTE À LA CLÔTURE DE L'EXERCICE (D)
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES				
Frais d'établissement				
Frais de recherche et développement				
Brevets				
Fonds commercial				
Autres				
IMMOBILISATIONS CORPORELLES				
Terrains				
Constructions	31 304,00	37 565,00		68 869,00
Autres	5 416,00	7 293,00		12 709,00
IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES				
Participations				
Prêts				
Autres				

(A) Solde des comptes au dernier jour de l'exercice précédent
(B) Valeurs inscrites au crédit des comptes d'immobilisations sur l'exercice
(C) Valeurs inscrites au débit des comptes d'immobilisations sur l'exercice
(D) Solde des comptes à la date de clôture de l'exercice

• État des créances

	MONTANT BRUT	A UN AN AU PLUS	ENTRE UN AN ET 5 ANS	PLUS DE 5 ANS
Créances rattachées à des participations				
Prêts				
Autres immobilisations financières				
Clients douteux ou litigieux				
Autres créances clients	7 539,00	7 539,00		
Personnel et comptes rattachés				
Sécurité Sociale et autres organismes sociaux				
ÉTATS ET AUTRES COLLECTIVITÉS PUBLIQUES				
Impôts sur les bénéfices				
TVA				
Autres impôts				
Divers				
Groupes et associés				
Débiteurs divers	424,00	424,00		
Charges constatées d'avance				
TOTAL	7 963,00	7 963,00	0,00	0,00
Montants des prêts accordés en cours d'exercice				
Remboursements obtenus en cours d'exercice				
Prêts et avances consentis aux associés				

• État des dettes

	MONTANT BRUT	A UN AN AU PLUS	ENTRE UN AN ET 5 ANS	PLUS DE 5 ANS
Emprunts obligataires convertibles				
Autres emprunts obligataires				
Emprunts et dettes aux établissements de crédit	784 755,00	784 755,00		
Emprunts et dettes financières divers	6 277,00	6 277,00		
Fournisseurs et comptes rattachés	4 841,00	4 841,00		
Personnel et comptes rattachés				
Sécurité Sociale et autres organismes sociaux				
ÉTATS ET AUTRES COLLECTIVITÉS PUBLIQUES				
Impôts sur les bénéfices				
TVA				
Obligations cautionnées				
Autres impôts, taxes et assimilés				
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
Groupe et associés	120 000,00	120 000,00		
Autres dettes				
Produits constatés d'avance	12 701,00	12 701,00		
TOTAL	928 574,00	928 574,00	0,00	0,00
Emprunts souscrits en cours d'exercice				
Emprunts remboursés en cours d'exercice				
Montant des emprunts et dettes contractés auprès des associés personnes physiques				

• État des charges à payer et des produits à recevoir

CHARGES À PAYER	MONTANT	COMMENTAIRE
Intérêts courus	417,00	
TOTAL	417,00	
PRODUITS À RECEVOIR	MONTANT	COMMENTAIRE
Clients - Factures à établir	7 508,00	
TOTAL	7 508,00	

• État des produits constatés d'avance

PRODUITS CONSTATÉS D'AVANCE	MONTANT	COMMENTAIRE
Produits constatés d'avance	12 701,00	
TOTAL	12 701,00	

• Tableau de variation du capital

CAPITAL SOCIAL	NOMBRES D'ACTIONS OU PARTS SOCIALES	VALEUR NOMINALE
Titres en début d'exercice	1 600,00	
Titres émis		
Titres remboursés ou annulés	1 600,00	
Titres en fin d'exercice	1 600,00	

• Capitaux propres

RUBRIQUES	DÉBUT D'EXERCICE	AUGMENTATION DE CAPITAL	RÉDUCTION DE CAPITAL	AFFECTATION DU RÉSULTAT	FIN D'EXERCICE
Capital	16 000,00				16 000,00
Fonds fiduciaires					
Primes liées au capital social					
Écarts de réévaluation					
Réserve légale					
Autres réserves					
Actionnaires capital souscrit non versé					
Report à nouveau créditeur					
Report à nouveau débiteur	-11 350,00			-26 061,00	-37 420,00
Dividendes					
Résultat de l'exercice	-26 061,00		-12 126,00	26 061,00	-12 126,00
TOTAL	-21 420,00	0,00	-12 126,00	0,00	-33 548,00

ABADAGAV

Société par actions simplifiées

TEXTE DES RESOLUTIONS PROPOSEES A ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE de la Société par Actions Simplifiées Procès-verbal du 2 juillet 2024

PREMIERE DECISION : APPROBATION DES COMPTES

Les associées approuvent les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2023 et les documents s'y rapportant tels qu'ils ont été présentés par le président et qui font apparaître, pour ledit exercice, un résultat déficitaire de 12 126 €. Elles approuvent également les opérations traduites dans ces comptes et accomplies au cours de l'exercice écoulé, ou résumées dans le rapport de gestion de la gérance.

Les associées prennent acte que les comptes de l'exercice écoulé ne prennent pas en charge de dépenses non déductibles du résultat fiscal.

En conséquence, les associées donnent au président quitus entier et sans réserve de l'exécution de son mandat pour l'exercice écoulé.

DEUXIEME DECISION : AFFECTATION DU RESULTAT

Les associées décident d'affecter le déficit de l'exercice s'élevant à 12 126 € de la manière suivante :

- au compte « Report à nouveau » 12 126€

Les associées prennent acte qu'il n'a pas été distribué de dividendes, au titre des trois derniers exercices.

TROISIEME DECISION : PERTE DE LA MOITIE DU CAPITAL SOCIAL

Les associés décident qu'une assemblée générale extraordinaire sera convoquée dans les quatre mois pour décider s'il y a lieu à dissolution anticipée.

QUATRIEME DECISION : INTEGRATION D'UN FONDS DE DOTATION

Les associés décident d'intégrer un fonds de dotation immobilier à hauteur de 1 000€.

CINQUIEME DECISION : DELEGATION DE POUVOIRS EN VUE D'ACCOMPLIR LES FORMALITES

Les associées donnent pouvoir au porteur des présentes pour effectuer l'ensemble des formalités de dépôt au greffe du tribunal de Commerce.

ABADAGAV

Société par actions simplifiées

**TEXTE DE LA DECISION D'AFFECTATION DE RESULTAT PRISE
PAR L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE
de la Société par Actions Simplifiées
Procès-verbal du 2 juillet 2024**

**TEXTE DE LA DECISION D'AFFECTATION DE RESULTAT PRISE PAR L'ASSEMBLEE
GENERALE LE 2 JUILLET 2024**

PREMIERE DECISION

Les associés décident d'affecter le déficit de l'exercice s'élevant à 12 126€ de la manière suivante :

- Au compte « report à nouveau » 12 126€

Les associées prennent acte qu'il n'a pas été distribué de dividendes, au titre des trois derniers exercices.

Pour copie certifiée conforme

La Président

